

**AVIS AU PUBLIC  
ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE**

**Relative à l'aliénation partielle du chemin rural n° 302 (9)  
& au déclassement partiel de la Voie Communale n° 8  
à PELOUSEY**

Par arrêtés municipaux en date du 21 Décembre 2016, Madame Le Maire de la commune de PELOUSEY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe portant aliénation partielle du chemin rural n° 302 (9) et du déclassement partiel de la Voie Communale n° 8 dit rue du Séminaire.

Monsieur Pierre BROSY a été désigné commissaire enquêteur par arrêtés n° 55 & 56/2016 du 21 Décembre 2016.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de PELOUSEY du 16 Janvier 2017 au 30 Janvier 2017 inclus selon les horaires habituels suivants, auxquels s'ajoute le lundi 16 janvier 2017 de 10 h à 12 h :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi		17 h - 19 h
Mardi	10 h - 12 h	
Mercredi	10 h - 12 h	
Jeudi	10 h - 12 h	
Vendredi	10 h - 12 h	16 h - 18 h
Samedi	10 h - 12 h	

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie de PELOUSEY :

- Le Lundi 16 Janvier 2017 de 10 h à 12 h,
- Le Lundi 30 Janvier 2017 de 16 h à 18 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête publique déposés en mairie.

Elles pourront également être reçues par voie postale, au plus tard le lundi 30 Janvier 2017, par le commissaire enquêteur au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée, en précisant sur l'enveloppe la mention « Ne pas ouvrir » : À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de PELOUSEY 19 grande rue 25170 PELOUSEY.

Le rapport du commissaire enquêteur sera mis à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

PELOUSEY, le 21 Décembre 2016  
Madame le Maire  
Catherine BARTHELET

